



**74ème
anniversaire**

Libération de l'Hôtel de Ville

Des camarades sont tombés pour une société plus juste et plus solidaire

**Rendons leur hommage
Le jeudi 23 août 2018**

La libération de l'Hôtel de Ville, par les personnels et le peuple parisien a été une lutte victorieuse contre l'occupant nazi. Au nom de la liberté, de la démocratie, de la fraternité et de la souveraineté, des hommes et des femmes sont morts en combattant l'ennemi !

Les travailleurs de l'époque, français et immigrés ont refusé la soumission à l'occupant et aux collaborateurs, entre autres, le gouvernement de Pétain et le patronat.

Rendons hommage à ces femmes et à ces hommes qui ont préparé, dans l'ombre, l'insurrection du 18 au 25 août 1944 au péril de leur vie...

Ils ne doivent pas sombrer dans l'oubli...

La résistance, en libérant la France, a imposé le Programme du Conseil National de la Résistance, celui-ci, conçu dans la clandestinité et auquel la CGT a pris une part active. Ce programme porteur de grandes conquêtes sociales réalisées à partir de 1945 :

- **le retour des acquis en 1936 (congés payés, 40 heures, etc...) ;**
- **les nationalisations ;**
- **les services publics ;**
- **la sécurité sociale et la création de régimes particuliers ;**
- **le statut des fonctionnaires ;**
- **des augmentations de salaires...**

Tout cela a été mis en place dans une France en ruine qui a su trouver les moyens d'obtenir ces avancées sociales historiques, privilégiant l'humain plutôt que le profit des capitalistes !

Depuis plus de 70 ans, le patronat et les capitalistes, aidés des gouvernements successifs, ne manquent pas d'imagination pour supprimer ces acquis qui sont un obstacle à leurs profits colossaux !

Contre la régression sociale et l'austérité, la CGT appelle l'ensemble des personnels de la ville et du département à rendre hommage aux combattants pour nos libertés !



Jeudi 23 août 2018

à 11 heures à l'Hôtel de ville, salle des Prévôts.

Autorisation d'absence accordée par la Maire

La CGT syndicat de luttes depuis plus de 120 ans

Chômage de masse, précarisation, destruction des services publics, remise en cause des régimes maladie et de retraite, salaires bloqués, conditions de travail dégradées...

Les salariés ne peuvent plus accepter cette politique régressive généralisée sous des prétextes fallacieux de crise financière alors que les profits des actionnaires continuent d'augmenter de façon indécente !

Au moment où le fascisme redresse la tête partout en Europe, ou les peuples doivent payer la facture des actionnaires et des patrons voyous comme en Grèce, les travailleurs doivent se mobiliser pour imposer d'autres choix. A Paris nous ne sommes pas épargnés, imposons nos revendications !

Ensemble, agissons pour :

- Le refus de la destruction de 120 ans de conquies sociaux !
- L'opposition totale à la Réforme de la Sécurité Sociale, acquis du CNR de 1945, en maintenant le salaire différé; Refus du système de retraite unique par points
- Le maintien du statut général de la fonction publique et du statut parisien
- L'opposition à la logique globale de la réforme territoriale (métropoles, intercommunalités, fusion des régions, ...)
- Le maintien des départements et de la Commune
- Le retrait des lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) ;
- Le retour au service public de certains services concédés au privé, comme le secteur de l'eau ou des musées ;
- Contre le blocage du point d'indice adopté par Macron et pour le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 8 ans. Revalorisation du point d'indice ;
- Renforcement des budgets et du personnel dans les Administrations Parisiennes, en adéquation avec nos missions de service public,
- Contre la contractualisation avec le gouvernement de limitation du budget de fonctionnement
- La mise en œuvre d'un véritable plan de déprécarisation, en remplaçant, notamment, les départs à la retraite ;
- Le retour à 37,5 annuités de cotisations pour une retraite à taux plein dès 60 ans.
- La réduction du Temps de travail à 32h pour toutes et tous : travailler moins, travailler mieux et travailler toutes et tous !

**ALORS LE 13 SEPTEMBRE FAISONS CONVERGER
NOS REVENDICATIONS LOCALES ET NATIONALES**

**en participant à l'Assemblée Générale de rentrée
à la Bourse du Travail
3, rue du Château d'Eau - 75010 PARIS**

**74ème anniversaire de la libération
de l'Hôtel de Ville
Jeudi 23 août 2018**



Autorisation d'absence accordée par la Maire